

Le toit vert du Regroupement de Lachine: le député Ouimet se réjouit de sa réalisation



Photo: Chantal Gailloux

Publié le 21 Juin 2013

Robert Leduc 

Le député de Marquette, François Ouimet, était présent à l'inauguration du toit vert qui surplombe l'édifice du Regroupement de Lachine, situé au 735, rue Notre-Dame, le 14 juin dernier.

«Le Regroupement de Lachine a mis en commun ses ressources pour développer des synergies internes et appuyer des projets structurants pour le milieu. Le toit vert en est un bel exemple. Il s'agit du premier toit vert du genre à Lachine. Je souhaite que cette initiative en influence d'autres», a déclaré Me Ouimet.

On se souviendra qu'en novembre 2010, le gouvernement libéral de Jean Charest, par l'entremise du député Ouimet, a investi plus de 2,8 millions de dollars, principalement pour doter la communauté d'un édifice communément appelé le Regroupement de Lachine afin que ce bâtiment respecte les caractéristiques LEED (Leadership in Energy and Environmental Design).

Le Regroupement de Lachine a profité d'une subvention du ministère de la Santé et des Services sociaux de 941 000\$ pour édifier un toit vert, lequel permet de lutter contre les îlots de chaleur urbains au bénéfice notamment des populations les plus vulnérables comme, les personnes âgées, les personnes souffrant d'une maladie chronique et les jeunes enfants.

Le Centre de la petite enfance (CPE), Le Jardin des Frimousses, intégré au bâtiment, a pour sa part reçu 1,7 million de dollars et en a profité pour transformer le stationnement en cour verte qui absorbe également la chaleur.

Enfin, le Regroupement a aussi reçu pour le projet, une subvention 150 000 dollars du Fonds de développement de la métropole pour l'aménagement.